

ASSEMBLEE DE CORSE

6 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2020

30 ET 31 JUILLET 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONTU AMMINISTRATIVU 2019 - LABURATORIU
D'ANALISI DI U CISMONTE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - LABORATOIRE
D'ANALYSES DU CISMONTE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>1. SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	5
<u>1.1 Les dépenses</u>	5
<u>1.2 Les recettes</u>	6
<u>2. SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	6
<u>2.1 Les dépenses</u>	6
<u>2.2 Les recettes</u>	7
<u>3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</u>	8

Introduction

Le périmètre d'activité du Laboratoire d'Analyses Cismonte de la Collectivité de Corse est très large : de la santé animale à l'environnement, en passant par l'hygiène et la chimie alimentaire mais aussi le contrôle sanitaire des eaux chaudes sanitaires. Il est un outil d'expertise performant, à la pointe du progrès, qui répond aux exigences du monde agricole et industriel notamment en matière de prévention sanitaire.

Ce laboratoire est un outil technique d'expertise et de conseil au service de la Collectivité et de l'ensemble de la population du département de la Haute-Corse. Il se divise en deux sites, un à Bastia et le second à Corte, et est organisé de la façon suivante :

- Les services techniques regroupant les secteurs d'analyses (santé animale, hygiène alimentaire, chimie agroalimentaire, hygiène publique, conseil-formation) ;
- Le pôle gestion comprenant l'accueil, la réception, le secrétariat administratif et la comptabilité ;
- le pôle qualité et métrologie ;
- le pôle service à la clientèle.

Les activités du laboratoire se répartissent en quatre secteurs analytiques et un pôle formation. Il intervient dans les domaines de la santé publique et la sécurité alimentaire, il veille à la qualité des productions animales et agro-alimentaires et agit pour la protection de l'environnement.

Les quatre secteurs d'activités analytiques sont les suivants :

- Santé Animale (séro-immunologie, bactériologie, parasitologie et autopsie, localisé à Bastia) ;
- Hygiène Alimentaire (bactériologie, conseil, formation et audit à Bastia) ;
- Chimie Agroalimentaire (analyses physico-chimiques et agronomiques, localisation Bastia) ;
- Hygiène Publique (bactériologie, conseil et formation, localisation Corte).

En 2019, le laboratoire a réalisé 63 525 échantillons à analyser et a effectué 177 heures de formation/audit. Le conseil et la formation concerne des professionnels des établissements sanitaires et des industriels à l'hygiène environnementale et au risque *legionella*.

La répartition des prestations d'analyses, de prélèvements, de formation et de conseil du Laboratoire d'analyses Cismonte selon les secteurs d'activités est la suivante :

- la Santé Animale (83 %)
- l'agroalimentaire : Hygiène alimentaire (6 %)
- l'agroalimentaire : chimie agroalimentaire (8 %)
- Hygiène publique (3 %)

Parmi les analyses réalisées, on retrouve :

- Analyses microbiologiques et biochimiques en hygiène et en qualité alimentaire (Bastia), analyses de conformité bactériologique des aliments (analyses officielles et autocontrôles) ;
- Analyses physico-chimiques des produits agroalimentaires et des productions agronomiques (Bastia) ;
- Analyses sérologiques dépistage des maladies animales réglementées (brucellose, leucose bovine et fièvre catarrhale) ainsi que d'autres maladies d'élevage coproscopiques (infectieuses et parasitaires) en santé animale (Bastia) ;
- Analyses bactériologiques de l'environnement de la santé (eaux, air, surfaces et legionella).

Le Laboratoire d'Analyses Cismonte est accrédité pour l'ensemble de ces secteurs analytiques depuis le 1^{er} avril 2010 :

- Chimie Agroalimentaire : Analyses dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et leurs additifs (13 paramètres accrédités),
- Santé Animale : Analyses en immuno-sérologie et en parasitologie « Trichines » (7 paramètres accrédités),
- Hygiène Publique : Prélèvements d'eau et analyses microbiologiques des eaux (2 paramètres accrédités),
- Hygiène Alimentaire : Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaire (11 paramètres accrédités).

Les portées d'accréditation sont précisément spécifiées dans les annexes techniques des attestations en vigueur (accréditation 1-1867 pour le site de Bastia et accréditation 1-1870 pour le site de Corte) consultables sur le site Internet du COFRAC à l'adresse www.cofrac.fr.

De plus, le Laboratoire dispose d'agrément, consultables sur le site Internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt à l'adresse agriculture.gouv.fr, délivrés par la Direction Générale de l'Alimentation :

- Agréments en Hygiène Alimentaire :
 - Dénombrement des E. coli bêta-glucuronidase positive dans les coquillages,
 - L'ensemble des paramètres réalisables dans le cadre des analyses officielles (agrément A).
- Agréments en Santé Animale :
 - Recherche de Trichines,
 - Diagnostic de la Leucose bovine,
 - Diagnostic de Fièvre catarrhale ovine,
 - Diagnostic de la tuberculose (stimulation et lecture)

La pérennisation de ces accréditations et agréments est assujettie à des évaluations périodiques effectuées par des tierces parties destinées à s'assurer du maintien des compétences pour la réalisation de ces analyses.

Cette dynamique démontre la volonté du Laboratoire de maintenir la qualité de prestations analytiques afin d'assurer son rôle de veille sanitaire et conforter ainsi sa mission de service public.

Les laboratoires interviennent toujours, directement ou indirectement, pour le compte

des services de l'Etat :

- Les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) pour des analyses en santé animale, prophylaxie principalement, et pour l'hygiène alimentaire.
- L'ARS, Agence Régionale de Santé pour le contrôle des eaux : propres, usées, etc.
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour des contrôles environnementaux.

Il intervient aussi pour d'autres organismes publics comme le SATESE (intégré à l'Office d'Equipement Hydraulique).

Les laboratoires interviennent aussi pour la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), et des laboratoires nationaux de référence. Leur action sur le terrain s'adresse également aux organismes de restauration collective et privée.

Les Chambres d'Agriculture, la Grande Distribution, les Groupements de Défense Sanitaire, Collectivités et établissements publics, Crèches, Collèges, établissements de santé, établissements sociaux et médico-sociaux, établissements pénitentiaires et les Industries Agro-alimentaires font partie de leurs interlocuteurs réguliers, comme les Eleveurs, les Instituts, les Artisans des Métiers de bouche ou encore les Médecins Vétérinaires et Généralistes et les particuliers.

Concernant l'activité du laboratoire en 2019, les efforts ont été concentrés pour maintenir et étendre la reconnaissance du COFRAC, gage de la pérennité des activités et possibilité de développement financier à long terme.

Le Laboratoire Cismonte a d'ailleurs renouvelé tous ses agréments :

- ✓ secteur santé animale (brucellose, leucose bovine, Tuberculose, Fièvre catarrhale ovine et Recherche de Trichines) ;
- ✓ secteur hygiène alimentaire (agrément A) réalisation des analyses officielles dans le domaine de la microbiologie des aliments.

Le compte administratif 2019 du laboratoire d'analyses Cismonte s'établit comme suit :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 754 628,91	G	1 537 758,23
	Section d'investissement	B	13 787,07	H	63 518,88
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	167 138,87
	(si déficit)			(si excédent)	
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 768 415,98	= G + H + I + J	1 768 415,98
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 754 628,91	= G + I + K	1 537 758,23
	Section d'investissement	= B + D + F	13 787,07	= H + J + L	230 657,75
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 768 415,98	= G + H + I + J + K + L	1 768 415,98

1. Section d'Investissement

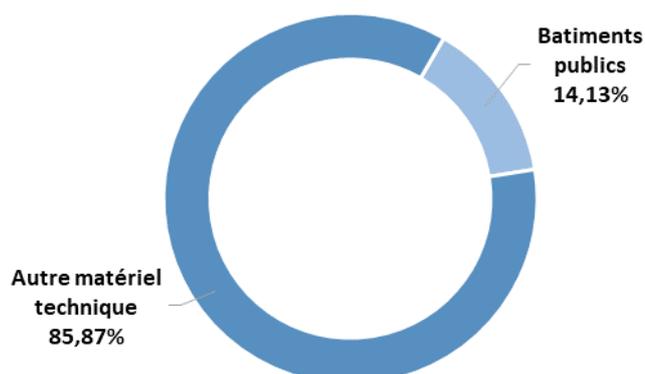
1.1 Les dépenses

Le niveau de dépenses réelles pour l'exercice 2019 en section d'investissement se monte à 13 787,07 € :

Compte	Libellé	Vote 2019	Réalisé 2019
21351	Batiments publics	0,00	1 948,40
21578	Autre matériel technique	100 000,00	11 838,67
2313	Constructions	60 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	57 138,87	0,00
21838	Autre matériel informatique	50 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	0,00
TOTAL		287 138,87	13 787,07

On trouve des achats de mobiliers et bureaux pour les deux sites du laboratoire (1 948,40 €), l'achat de matériel (Multiskan,..) pour 11 838,67 €.

Les dépenses en investissement



1.2 Les recettes

Les recettes d'investissement sont constituées des amortissements, **pour un montant total de 63 518,88 €.**

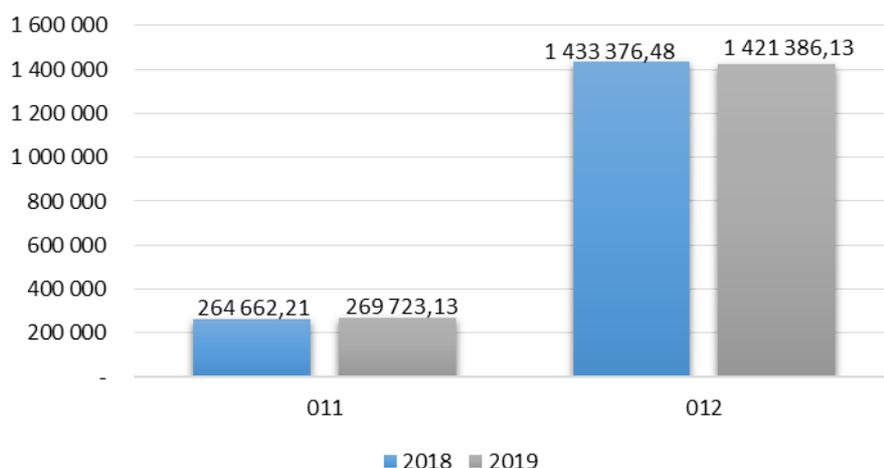
2. Section de fonctionnement

2.1 Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2019 sont de 1 691 110,03 €, elles sont ventilées comme suit, avec les deux principaux postes de dépenses :

- Les charges à caractère général, pour 269 723,13 €, en augmentation de + 1,91 % par rapport à 2018.
- Les charges de personnel, pour 1 421 386,13 €, en baisse de - 0,84 % par rapport à 2018.

**Evolution des dépenses réelles de fonctionnement
aux CA 2018-2019**



	2018	2019	Evol N-1
Charges à caractère général - 011	264 662,21	269 723,13	+ 1,91 %
Charges de personnel - 012	1 433 376,48	1 421 386,13	- 0,84 %

Il convient de rajouter aux montants ci-dessus 0,77 € pour des rectifications de prélèvement à la source, et 63 518,88 € de dépenses d'ordre pour les dotations aux amortissements.

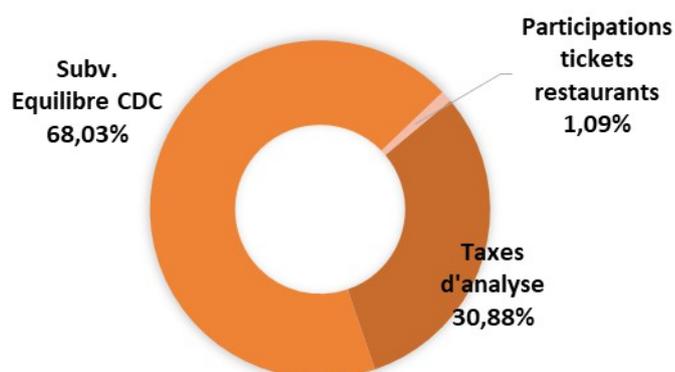
Les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent donc à 1 754 628,91 €.

2.2 Les recettes

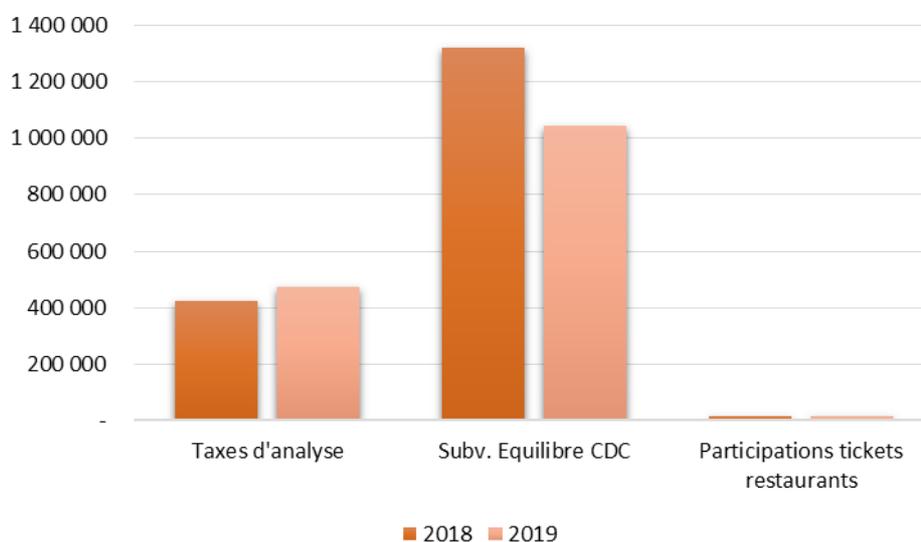
Les recettes réelles de fonctionnement 2019 se montent à 1 537 758,23 € ventilés ainsi :

- Taxes d'analyse : 474 907,89 €, en hausse de + 12,79 % par rapport à 2018 ;
- La participation de la CdC de 1 046 153,77 €, en baisse de - 20,96 % par rapport à 2018 ;
- La participation pour les tickets restaurants de 16 696,57 €, stable.

Les recettes en fonctionnement



Evolution des recettes réelles de fonctionnement aux CA 2018-2019



3. Présentation des résultats

	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2019	Reprise résultats antérieurs	Résultat cumulé
Investissement	13 787,07	63 518,88	49 731,81	167 138,87	216 870,68
dont 1068			0,00		0,00
Fonctionnement	1 754 628,91	1 537 758,23	- 216 870,68	0	- 216 870,68

TOTAL	1 768 415,98	1 601 277,11	-	167 138,87	167 138,87	0,00
--------------	--------------	--------------	---	------------	------------	------

Le résultat cumulé s'établit à 0 €.